



## REPUBLIQUE FRANCAISE

## DEPARTEMENT DE L'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS  
SEANCE DU 11 avril 2023

## Délibération n° 2023\_024

Vu le code général des collectivités territoriales,  
L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

**Présents** : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothée GARNIER,  
Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT,  
Sylvain CUYER Cédric DEMARCY

**Absente avec pouvoir** : Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Pascaline HAMONIER,

**Absente excusée** : Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	14

DATE DE LA CONVOCATION : 4 avril 2023

**OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE BUDGET ANNEXE M49 ASSAINISSEMENT ANNEE 2023**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**APPROUVE** l'équilibre du Budget Annexe M49 Assainissement de la Commune pour l'année 2023  
comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT :	455 530.76 €	455 530.76 €
Section d'INVESTISSEMENT :	343 567.00 €	343 567.00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>799 097.76 €</b>	<b>799 097.76 €</b>

**CHARGE** Monsieur le Maire et lui **DONNE** tout pouvoir d'exécuter le Budget Annexe M49 Assainissement pour l'année 2023.

POUR COPIE CONFORME  
Le Maire  
Jean-Claude BAGUET,

